

Image not found or type unknown



Rétractation du vendeur suite à une signature d'un bon de command

Par **Sabraa**, le **07/04/2015** à **11:49**

Bonjour, j'ai signé un bon de commande samedi afin de réserver un véhicule d'occasion et de l'acheter, auprès d'une concession. Aujourd'hui mardi, le vendeur m'appelle me disant que ce même véhicule a été vendu à un autre client qui aurait signé un bon de commande le même jour que moi. J'aimerais savoir quels sont mes droits face à cette situation. Je ne me suis en aucun cas retractée de cette vente et j'ai besoin d'un véhicule très rapidement. Merci.